



HALLEY Maurice

22 ans

Né le 15 janvier 1939 à Pont-Audemer

Domicilié à Cormeilles

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord

MORT POUR LA FRANCE

1961

Maurice Halley est appelé en mars 1959 pour effectuer son service militaire. Il effectue tout d'abord ses classes au sein du centre d'instruction du **14^e bataillon de chasseurs parachutistes**. Il est ensuite envoyé en Algérie. Il embarque à Marseille à bord du paquebot *Maréchal Joffre* le 20 août 1959 et débarque le lendemain à Philippeville.

Un an plus tard, à la fin du mois d'août 1960, il a terminé ses dix-huit mois de service armé. Cependant en raison de l'état de guerre en Algérie, il est maintenu sous les drapeaux. Le 1^{er} janvier 1961, il est promu à la distinction de soldat de 1^{re} classe. Il est tué le 2 avril à Batna (Algérie) au cours d'une opération¹.

Il est inhumé au cimetière de Cormeilles.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Cormeilles.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Voltigeur de pointe de classe exceptionnelle, animé d'une volonté farouche, s'est fait remarquer à maintes reprises par son courage exemplaire. Le 2 avril 1961 au douar Croun (secteur de Mac Mahon, zone Sud-Constantinois) est tombé en héros, mortellement blessé alors qu'il donnait l'assaut à une position rebelle fortement retranchée. Restera pour tous le symbole du courage et de l'abnégation². »

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 59-270-00710.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 21 juin 1961 publié au JO le 26 juin 1961.